

RENCONTRE NATIONAL TENNIS

B/M/C/J



UGSEL

LOIR-ET-CHER



15 / 16 / 17 MAI

2024



**FAITES
VOS JEUX**




RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COMITÉ
LOIR
ET CHER**



**LIGUE
CENTRE
VAL DE LOIRE**

Ecole - Collège 
Saint Julien
—Crédit Mutuel—


UGSEL
Éduquer... tout un sport !

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

> [ACCUEIL](#)

Mercredi 15.05 de 16h00 à 19h00

Adresse : Ligue centre val de Loire tennis, 14 et 16 rue Albert Camus 41000 BLOIS

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour :

- Vérification des engagements.
- Présentation des licences UGSEL et des licences F.F.T., pour les joueurs.
- Présentation des licences encadrants UGSEL.
- Récupération des tickets repas.

> [CONTACTS](#)

Responsable sportif et technique : Stéphane LEQUIMBRE (06 50 87 35 92)

lequimbre.stephane@wanadoo.fr membre C.T.N.

Responsable administratif : Yann PERRICHON (06 33 93 73 36) yannperrichon66@gmail.com

directeur Comité UGSEL 41

> [LIEU DE COMPETITION](#)

Ligue Centre Val de Loire 14 et 16 rue Albert Camus 41000 BLOIS

> [INSCRIPTIONS](#)

L'inscription doit s'effectuer sur USport avant le 20 avril 2024 (17h00 dernier délais) par l'intermédiaire du directeur de Territoire.

Vérifications et modifications possibles de la composition des équipes par les AS dans USPORT jusqu'à 96h avant le début de la compétition.

> [DROITS D'ENGAGEMENT](#)

Les droits d'engagement sont fixés à 14 € par joueur.

> [QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION](#)

Le questionnaire de participation est à renvoyer au Comité UGSEL Loir et Cher pour **le 20 avril 2024** soit :

1. Par mail à ugsel41@ec-cvl.org et virement à :
IBAN : FR761440 6032 3083 3129 5197 238 BIC : AGRIFRPP844
Titulaire : UGSEL 41 (précisez le nom du virement : Tennis UGSEL 2024 + Nom de l'établissement).
2. **OU** par courrier à : Mr Perrichon Yann 11, Rue Louis Lambert 41100 Naveil (directeur comité 41)
L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du chèque à l'ordre UGSEL 41

Une facture vous sera donnée sur place.

En cas d'absence d'un ou plusieurs participants, les frais engagés ne seront pas remboursés.

3^e Rencontre Nationale UGSEL de Tennis

> RESTAURATION

Mercredi soir et jeudi soir : Possibilité de dîner à la ligue, 14/16 rue Albert Camus de 19h00 à 21h00 sur réservation (9€50).

Jeudi midi, vendredi midi, vendredi soir : Possibilité de réserver un panier repas (6€10).

→ La réservation des repas et paniers repas se fait sur le questionnaire de participation.
Buvette sur place : boissons et friandises.

> HEBERGEMENT

À réserver par vos soins.
Une liste des hôtels vous est donnée en annexe.

> NAVETTES

Possibilité de navettes pour les équipes venant en train : **Attention** veuillez à réserver sur le questionnaire lors de l'inscription. (15€ par personne pour le séjour) Dans un rayon de 15 kms par rapport au lieu de compétition.

> PRIME KILOMETRIQUE

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux est calculée en fonction de la distance (trajet aller et retour, référence dicoroute) et nombre de participants

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

> DIRECTEUR DE COMPETITION

Mr. Stéphane LEQUIMBRE (membre de la CTN Tennis)
Pour toute question technique et sportive, contacter lequimbre.stephane@wanadoo.fr

> REGLEMENT

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org

AVENANT AU REGLEMENT SPECIFIQUE DU TENNIS

La compétition est conforme au règlement national consultable ci-après :
[22-23 REGLEMENT TENNIS 0.pdf \(ugsel.org\)](#)

Rappel de quelques points importants :

- Une rencontre équivaut à 3 parties. Elle se déroule dans l'ordre suivant : double garçon, simple fille, simple garçon.
- La composition des équipes est donnée au responsable de terrain avant le début de la rencontre.
- Le garçon le mieux classé n'est pas obligatoirement aligné en simple.
- Un joueur ne peut participer qu'à une partie (à l'intérieur d'une rencontre)

Point spécifique au championnat :

- **Pour la phase de poules, quand une équipe ne joue pas, l'équipe présente obligatoirement un Jeune Officiel sachant remplir une feuille d'arbitre type A1 fédéral.**

> LICENCES

- Les licences UGSEL et FFT des joueurs seront vérifiées lors de l'accueil administratif du mercredi soir. Un listing des classements de tous les participants sera disponible.
- Les licences matérialisées sont imprimables par l'enseignant d'EPS à partir d'UGSELNET. Chaque enseignant devra imprimer les licences de ses qualifiés avant de venir. Il prendra soin d'y ajouter la photo et la signature de l'élève et fera tamponner celle-ci par l'établissement (Article 7 des RG)
- Les licences FFT seront également à présenter. Elles sont obligatoires et seront vérifiées lors de l'accueil administratif du mercredi.
- Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité sur toute la durée de la compétition.
- Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'Association Sportive ou accompagnateur ponctuel.
- Comme pour les élèves, lors des championnats UGSEL, la licence devra être présentée sous forme dématérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
- **La compétition est homologuée FFT au format 7.**

➤ ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par les jeunes officiels (cf règlement de la compétition).

Réclamation au niveau de l'arbitrage :

Tous les élèves et adultes s'engagent à respecter les décisions prises par le Jeune Officiel.
Seul le capitaine peut faire une réclamation au cours du match au responsable de terrain.

➤ REPRESENTANTS BUREAU NATIONAL

REPRESENTANTS CTN : Yvan BICH, Rémi DUPUIS, Cécile LECLERC et Stéphane LEQUIMBRE

RESPONSABLE JO : Rémi DUPUIS

➤ CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la chartre Éthique et Sportive

NOTE IMPORTANTE :

- Les accompagnateurs des participants (enseignant d'EPS, parents ou autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

➤ TENUE

Une tenue spécifique à l'activité est obligatoire. Chaussures de tennis, shorts ou jupes. Un maillot identique pour l'ensemble de l'équipe est vivement conseillé.

Les balles de matchs sont fournies.

VOL

- L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.

REGLEMENT DISCIPLINAIRE

- Voir règlement spécifique Tennis UGSEL

LUTTE CONTRE LE DOPAGE (Référence à l'article 30 des RG UGSEL)

- Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage
- Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant les médicaments.

PROGRAMME GENERAL

> [Mercredi 15 mai 2024](#)

16h-19h : Accueil administratif et convivial à la ligue Centre Val de Loire 14/16 rue Albert Camus 41000 BLOIS.

16h-18h : stand **Padel** animé par des élèves.

18h-19h : Point arbitrage, jeune officiel avec tous les participants et un représentant du comité 41 FFT.

19h-21h : Repas à la ligue sur réservation.

A partir de 20h00 : retour aux hôtels avec la navette.

> [Jeudi 16 mai 2024](#)

7h30/8h00 : Accueil administratif à la ligue Centre Val de Loire 14/16 rue Albert Camus 41000 BLOIS.

7h45: « départ hôtel » des navettes prévues par l'organisation.

8h30 : début des matchs.

12h : Début de la deuxième rotation.

Fin prévisionnelle de la 2^{ème} rotation à **15h30**.

15h45 : départ des navettes pour la visite de la ville de Blois pour ceux qui le souhaitent ou retour aux hôtels.

18h30 : Retour aux hôtels ou à la ligue pour la restauration.

À partir de 20h00 : retour aux hôtels.

> [Vendredi 17 mai 2024](#)

7h45 : « départ hôtel » des navettes prévues par l'organisation.

8h30 : début des matchs.

12h : Finales et matchs de classements.

15h30 : remise des prix.

16h : fin du championnat. Départ des navettes pour se rendre à la gare.

LISTE DES HOTELS

- **First Inn Hotel** (Partenaire ligue centre val de Loire FFT, à préciser lors de votre réservation)

25 bis rue de la Vall

02 54 79 28 76

- **Hôtel Première Classe Blois nord**

14 rue Robert Nau

Blois.

02 54 56 80 83

- **Hôtel Initial by Balladin**

7 rue des onze Arpents

Blois

02 54 56 32 21 90

- **Ibis Budget Blois centre**

4 rue Jean Moulin

Blois

0892 68 31 77

- **Hôtel F1.**

146 avenue de Châteaudun

Blois

0891 705 185

- **Fasthotel**

320 rue de la fédération

Saint Gervais la foret

02 54 42 77 22

- **CRJS**

11 rue de la taille aux moines

Blois

02 54 52 20 48



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org